

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
relatif au transfert volontaire d'un membre du personnel  
du Ministère de la Communauté française vers Wallonie  
Bruxelles Enseignement**

**A.Gt 16-06-2021**

**M.B. 25-06-2021**

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 juin 2021, le membre du personnel du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail du Ministère de la Communauté française, affecté à des missions dans la sphère de compétences de WBE dont le nom figure ci-dessous, est transféré sur base volontaire à Wallonie Bruxelles Enseignement :

1/ agent :

Référence - Profil de fonction	NOM	Prénom	Niveau	Catégorie	Groupe de qualification
WBE1 TR SIPPT 2020 001 – Personne de confiance	DOM	Xavier	2+	Spécialisé	3

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.